



Municipalité  
1513 Hermenches

Hermenches, le 30 mai 2019

---

## Préavis 04/2019 – Rapport de gestion 2018 de la commune d'Hermenches

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes (LC) et à l'article 85 du Règlement pour le Conseil Général d'Hermenches, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport de gestion de la commune au 31 décembre 2018.

Les objets sont présentés dans l'ordre qui figure au plan comptable.

### 1 **AUTORITES ET ADMINISTRATION**

#### 101 **Conseil Général**

Lors des séances du Conseil Général de 2018, la Municipalité a présenté 10 préavis qui traitaient des objets suivants :

#### 1. **Séance du 13 décembre 2018**

[Préavis n° 09](#) Budget 2019  
[Préavis n° 10](#) Demande de positionnement quant à l'avenir du collège

#### 2. **Séance du 4 octobre 2018**

[Préavis n° 05](#) Arrêté d'imposition 2019  
[Préavis n° 06](#) Demande de crédit « réfection Rue du village et remplacement des infrastructures souterraines »  
[Préavis n° 07](#) Crédit d'investissement « Remise en état de la couverture bitumineuse des chemins de la Verne et des Chênes »  
[Préavis n° 08](#) Crédit d'investissement « Etude du Plan Général d'Aménagement (PGA) »

#### 3. **Séance du 12 juin 2018**

[Préavis n° 01](#) Demande de crédit complémentaire au préavis n° 03/2017. Sécurité routière du hameau de la Moille-Robert - travaux effectués  
[Préavis n° 02](#) Comptes 2017  
[Préavis n° 03](#) Rapport de gestion 2017 de la commune d'Hermenches  
[Préavis n° 04](#) Modification partielle des statuts suite à l'adhésion de la commune de Rossenges à l'Association Intercommunale des Eaux du Haut-Jorat (AIEHJ)

Au vu de ce qui précède, 9 préavis ont été acceptés, 1 préavis à été retiré par la Municipalité lors de la séance du Conseil de décembre.

## 102 Municipalité

La Municipalité a siégé 27 fois durant l'année.

Les délégations réparties entre les responsables des différents dicastères ont nécessité, en plus des séances hebdomadaires de la Municipalité, de nombreuses rencontres ainsi que des séances spéciales.

Les délégués municipaux membre d'un CODIR, ont aussi dû siéger régulièrement durant l'année.

Notre municipale Marianne Hasler, donne sa démission avec effet immédiat à la fin juillet. Le 7 octobre, date de l'élection complémentaire à la municipalité, Madame Anne Baudois est élue au deuxième tour. Après réflexion, elle refuse son élection.

Le 16 décembre dernier, date d'une nouvelle élection complémentaire à la municipalité, Nathalie Ischer est élue au deuxième tour. Elle rentrera en fonction le 01<sup>er</sup> janvier 2019.

### 11 Administration générale — Personnel communal

Notre commune n'a pas d'employé communal et mandate certaines personnes. A savoir :

Noms	Fonction	Taux d'occupation
Meystre Ana Rita	Concierge battoir	--.--
Pereira Rosa	Concierge collègue et congélateur	--.--
Gavillet Jean-Marc	Concierge refuge	--.--
Jayet Roger	Entretien cimetièrre et step	--.--
Joye André	Travaux voirie et forêt	--.--
Rod André	Divers entretiens	--.--
Crausaz Cédric	Bourse communale et site internet	20 %
Déglon Laetitia	Secrétaire communale et Contrôle des habitants	25 %

Le solde des travaux « communaux » est réparti entre les municipaux.

Lors du Conseil Général du mois de juin, Monsieur Georges Bulloz quitte sa fonction de Président après 13 ans. Monsieur Jean-Luc Danalet est élu comme nouveau Président et rentre en fonction le 01<sup>er</sup> juillet 2018.

En octobre, Madame Ana Rita Meystre nous annonce qu'elle quittera son poste au 01<sup>er</sup> janvier 2019. Le poste de concierge est donc mis au concours. Nous avons reçu 2 dossiers de candidature.

La Municipalité nomme Madame Sabine Merminod, au 01<sup>er</sup> janvier 2019 et prend la fonction de suite.

#### Contrôle des habitants

En 2018, notre administration a enregistré :

- 26 arrivées dont 3 naissances
- 39 départs dont 4 décès

A ces chiffres s'ajoutent bon nombre de mutations telles que :

- Changement d'adresses dans la commune
- Mariages
- Séparations ou divorces, changements de noms, etc.

Au 31 décembre 2018, la population d'Herminches se répartissait comme suit :

Suisses	Hommes	161	Dont	37	De 0 - 15 ans
	Femmes	156	Dont	30	De 0 - 15 ans
Etrangers	Hommes	26	Dont	5	De 0 - 15 ans
	Femmes	21	Dont	5	De 0 - 15 ans
<b>Total</b>		<b>364</b>	<b>Dont</b>	<b>77</b>	<b>De 0 - 15 ans</b>

## 15 Affaires culturelles et de loisirs

- Le bouquet de départ de Philippe Rebet (ancien secrétaire municipal) a été offert le 26 janvier.
- Le 10 mars, nous avons eu le plaisir de fêter les 90 ans de Monsieur Pierre Rod. Une délégation de la Municipalité lui a rendu visite et nous avons partagé un très agréable moment en sa compagnie ainsi que de sa famille.
- Le 05 mai, nous avons organisé la rencontre des Aînés, au battoir. Les présentations ainsi que le repas ont été appréciés de tous.
- L'assemblée de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) s'est déroulée le 9 juin à Bavois.
- L'assemblée des Communes de notre district s'est déroulée le 14 juin à Ropraz.
- Le 3 juillet, nous avons accueilli l'Union Instrumentale de Moudon pour une aubade, au battoir.
- L'organisation de la fête du 01<sup>er</sup> août a été assurée par les Mecs connus de la Bressonne.
- Le 01<sup>er</sup> octobre, la Municipalité a convié les autorités des Communes de Vucherens – Syens - Vulliens pour la désormais traditionnelle rencontre annuelle.
- La « sortir du personnel » a eu lieu le 02 novembre. Nous sommes allés visiter le musée du vieux Lausanne, puis nous nous sommes rendus à la tour de Sauvabelin pour partager un apéritif. Pour terminer, nous sommes rentrés à Herminches et nous avons eu le repas, au battoir.
- La commune a co-financé le Passeport Vacances de treize enfants domiciliés au village.
- Le Groupe Animation a organisé plusieurs petites manifestations et entre autre les fenêtres de l'Avant.
- Le 15 décembre, la fondue « des sapins » a été organisée en collaboration par le Groupe Animation, la Jeunesse et la Gym des Aînés. Cette journée est aussi le moment choisi pour accueillir les nouveaux citoyens et nouveaux habitants.
- Le 19 décembre s'est déroulé le Noël communal. Petits et grands ont été rassemblés au battoir, avec la participation du chœur d'hommes « Les Mecs connus de la Bressonne ».

## 19 Informatique

- Mise en place du suivi des procès-verbaux du Conseil Municipal.
- Mise en service de l'extranet Ofisa. Abandonné en fin 2018, car cette solution n'était pas adaptée à nos besoins.
- Mise en place de la gestion des créanciers et GED Finances.
- Mise en service d'OfiCloud, solution d'hébergement de l'informatique communale et remplacement du matériel du contrôle des habitants – secrétariat communal.

## **2 FINANCES**

- Malgré un excédent de charges de Frs. 70'778.19 mais une marge d'autofinancement positive de Frs. 52'569.--, la Municipalité continue sa politique d'entretien de ses infrastructures communales sans avoir besoin de recourir à un nouvel emprunt, profitant d'un retour financier favorable par l'intermédiaire des dépenses thématiques.
- Les emprunts à moyen et long terme sont stables à Frs. 1'825'000.--, avec un taux moyen de 0.76 %. Un emprunt de Frs. 325'000.-- à postfinance a été renouvelé cette année, au taux de 0.47 %.

### **21 Impôts**

- Le taux d'imposition de la commune a été fixé à 75 % pour 2018. La facturation et l'encaissement de l'impôt communal sont effectués par l'ACI pour notre compte. Un remboursement de 6 % est fait à la demande sur les acomptes payés dans les délais.
- Nous encaissons également un impôt personnel de Frs. 10.-- et un impôt foncier fixé à 0.6 o/oo de l'estimation fiscale. La facturation de ces éléments est effectuée à mi-mai sur la base de la situation au 01<sup>er</sup> janvier.
- Un impôt sur les chiens de Frs. 50.-- est facturé et encaissé pour nous par l'ACI.

## **3 DOMAINES ET BATIMENTS**

### **32 Forêts**

- Les années se suivent et se ressemblent tout au moins sur le volet sanitaire de nos forêts. La sécheresse et un hiver doux, favorisent le développement destructeur de l'Ips Typographe s'attaquant principalement aux peuplement d'épicéas. La charlarose du frêne est toujours d'actualité et le sapin blanc devient également une proie pour les scolytes.
- Les tempêtes du début janvier soit Eleanor le 3 janvier et Evi le 16 janvier ont renversés environ 110 m3 de bois, essentiellement dans la zone Gallites, Bois de Ban. Par comparaison pour le groupement forestier c'est 2000 m3, sur le plan suisse Eleanor c'est 1.3 million de m3 renversé soit 1/10 de la tempête destructive de Lothar.
- La participation des communes à l'excédent de charges d'exploitations du groupement forestier est pour l'année 2018 de 110.-/ha.
- Comme déjà annoncé, au vu d'un marché difficile du bois ainsi que des possibilités d'abattage restreintes par les coupes forcées sanitaires ou des bois renversés, le groupement forestier n'a entrepris aucune coupe ordinaire de grande envergure.

Les chiffres 2018 pour la commune d'Hermenches sont. :

- Coupes forcées (scolytes et renversés) 674 m3.
- Coupes normales (aux abords de coupes forcées) 30 M3.
- Lors de coupes forcées suite à l'attaque du scolyte du bostriche Typographe et malgré une part de l'exploitation subventionnée, la perte financière à la charge des communes est d'environ 30-40 %,
- Tout en favorisant la régénération naturelle 1450 plants ont été mis en terre soit de l'épicéas, du mélèze et divers feuillus.
- Durant l'automne, nous avons également replanté avec la participation d'enfants du village et de leurs parents la zone située aux alentours des cibleries, soit 600 épicéas (destinés principalement à la distribution des sapins de Noël du village), ainsi que 150 chênes rouges et 150 cerisiers sauvages.

### **35 Bâtiments**

#### **352 Pressoir**

- Une grosse année de fruits et de nouveaux clients hors de la commune nous ont permis de presser 13'557 litres de jus. Ceci combiné à une légère augmentation du prix des prestations n'a juste pas permis aux ventes de couvrir les coûts, pour Frs. 60.--. Les travaux de remise en état débutés en 2016 touchent à leur fin.

#### **353 Battoir**

- Depuis les travaux d'isolation et de chauffage de la partie ouest, l'entier du battoir est utilisable 365 jours par an. Montant total des travaux : Frs. 85'600.-- pour un crédit d'investissement demandé de Frs. 95'000.--. Malgré des travaux supplémentaires tels que la réfection des tables ainsi que la création de chariots pour ces mêmes tables, l'agencement d'un cagnard ou la finition de la sortie ouest, la facture finale est 10 % inférieure au budget, ceci grâce à la gestion de projet et à la direction des travaux menées par la Municipalité.
- Le battoir a été loué 29 fois en 2018.

#### **354 Refuge / Stand de tir**

- Le refuge a été loué 48 fois en 2018.

#### **355 Collège**

- Le contrôle OIBT a été réalisé et a nécessité quelques menus travaux pour la mise en conformité de l'installation électrique.
- Préavis concernant la demande de positionnement quant à l'avenir du collège, préavis retiré par la Municipalité au Conseil Général du 13 décembre.

#### **356 Congélateur**

- 95 cases sont louées sur un total de 112.

#### **358 Fontaine de la Chapelle**

- Construction de la fontaine de la Chapelle par le Fond de la Chapelle et donation à la commune d'Hermenches. Inauguration organisée le 12 octobre.

## **4 TRAVAUX**

### **41 Service technique**

- 3 permis de construire ont été délivrés.
- 8 autorisations municipales ont également été délivrées. Il s'agit de petits objets de minime importance, ne nécessitant pas de mise à l'enquête formelle.

### **43 Routes**

#### **Travaux d'entretien**

- Les chemins de la Verne et des Chênes ont été rénovés en fin d'année, exécutés rapidement et dans le cadre du budget prévu.
- Une étude a été faite en regard avec la sécurité des piétons, en collaboration avec le DGMR, pour améliorer la situation du carrefour du battoir.
- Divers travaux d'entretien courant ont fait l'objet de quelques heures de maintenance.

- Malgré divers courriers auprès de la DGMR, la route de Moudon/Villars-Mendraz présente toujours un risque d'accident en relation avec son état fortement péjoré. La Municipalité reste attentive à ce dossier.

#### **44 Cimetière**

- Il y a eu deux dépôts de cendres au Jardin du Souvenir, mais pas d'inhumation.
- Outre l'entretien annuel habituel, la modification du mur du cimetière, la pose d'une porte vers le compost ainsi que la mise en place d'une nouvelle place de dépôt pour le gravier a été effectuée.

#### **452 Déchèterie**

- Avec une moyenne de 56.7 kg / habitant, se sont 20'660 kg de déchets ménagers incinérables qui sont récoltés par l'intermédiaire des moloks et acheminés à la Saidef, pour un coût d'incinération et de transport de 0.45 ct/kg.
- Le reste des déchets encombrants ou recyclables sont toujours acheminés sur le site de Villars Mendraz pour un coût de Frs. 61.-- / habitant.
- Une taxe forfaitaire de base de Frs. 70.-- / adulte et Frs. 35.-- / enfant est facturée à mi-novembre pour toute l'année. Les déchets ménagers sont facturés au prix de Frs. 0.70 le kilo, également à mi-novembre, et ceci pour la période allant du 01<sup>er</sup> novembre de l'année précédente au 31 octobre. Une liste détaillée des déchets déposés est annexée à la facturation. Nous transmettons à mi-mai, une situation intermédiaire pour permettre aux chefs de famille de se rendre compte des déchets déposés et d'éventuellement payer un acompte afin d'alléger la facture de fin d'année.

#### **461 Nouveau réseau d'égouts et d'épuration**

- Au cours de cette année, nous avons effectué quelques travaux de maintenances à notre Step. Pas de grosses rénovations. Par contre, de gros soucis de pompe et de fosse de relevage dû principalement à l'indiscipline des usagers ont fait exploser le compte « entretien ».
- Une taxe d'introduction de Frs. 3'500.-- par unité locative est facturée pour toute nouvelle construction ou rénovation.
- Une taxe forfaitaire de Frs. 200.-- par adulte et Frs. 100.-- par enfant est facturée à mi-mai pour toute l'année, ceci pour l'ensemble des personnes reliées à la station d'épuration. Le dossier « future régionalisation de notre épuration » occupe et préoccupe la Municipalité. Ce dossier avance et des décisions devront bientôt être prises.

### **5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

#### **51 Enseignement - AISMLE**

- Notre commune comprend 48 élèves en âge de scolarité obligatoire. Elle prend en charge leur scolarité et leur transport par sa participation financière à l'AIMLE. Elle participe aussi par la même organisation au financement de l'accueil parascolaire. La commune subsidie directement une partie des frais effectifs de repas des élèves secondaires au réfectoire de Moudon (Frs. 3.-- / repas).
- La construction du collège du Fey et de la salle de gymnastique a été terminée pour la rentrée d'août. Son inauguration s'est déroulée le 21 septembre.
- Nous constatons que les coûts / élèves sont inférieurs au budget, ce qui démontre la bonne gestion des affaires courantes de l'AIMLE. La Municipalité reste attentive à l'évolution des coûts de l'enseignement, vu que les nouveaux bâtiments chargent les comptes 2018 sur seulement 5 mois.
- Le parascolaire (JAPE) est en forte augmentation. Il s'agit de la première année complète d'utilisation. Nous pouvons qu'espérer que ce poste va se stabiliser.
- Le transport scolaire préoccupe beaucoup la Municipalité. Plusieurs courriers ont été adressés mais leurs effets sont très peu visibles.

## **58 Temples et cultes**

- En date du 15 février, la Municipalité a organisé la séance annuelle entre le conseil de paroisse et les autorités communales. Elle a pour but, de planifier les manifestations et régler les affaires courantes entre notre paroisse et les communes.

## **6 POLICE**

### **61 Corps de police**

- Des affaires de peu d'importance ont été traitées avec le poste de Gendarmerie de Moudon.
- Cette année, la Gendarmerie vaudoise est intervenue à 30 reprises sur notre territoire, interventions qui font l'objet d'une statistique détaillée et établie par l'entité précitée.

### **65 Défenses contre l'incendie**

- Le SDIS Haute – Broye
- Effectif : 264 dont 61 en Détachement de Premier Secours et 14 nouvelles recrues.

Sapeurs d'Hermenches  
Cap Sylvain Crausaz  
Plt Florian Serex  
Lt Didier Chappuis  
Four Olivier Dutoit  
Sap Thierry Peigne  
Sap Julie Porchet  
Sap Hugo Meystre  
Sap Valentin Danalet

- 2 interventions feu à Hermenches. 113 interventions au total et 5'953 heures de formation pour le SDIS Haute-Broye.
- 2018 a vu la formation d'un corps de Jeunes Sapeurs Pompiers. Ce sont 30 jeunes, âgés de 8 à 18 ans, qui se sont retrouvés pour plus de 1'000 heures d'exercice et de sport.
- Prix à l'habitant : budget 2018 : Frs. 27.69; comptes 2018 : Frs. 24.26.

### **66 Protection civile**

- La commune fait partie de l'ORPC Broye-Vully. Cet organisme a été moins sollicité cette année, en comparaison avec l'année précédente.
- Le personnel de l'ORPC a été appelé à 5 reprises, pour des manifestations régionales et à 6 reprises pour des cas d'urgence (incendie, fuite de gaz, dégâts dû à une tempête).
- L'effectif est en baisse de 6 unités et comme ces dernières années, le recrutement n'attire pas assez pour maintenir un quota souhaité. A relever qu'une décision du Département liée à la volonté de la Confédération conduira les états-majors de se séparer d'un tiers de leur effectif, ceci dès 2021. Une restructuration sera mise sur pied dès 2019.
- Financièrement, l'exercice 2018 se clôture avec un solde positif de Frs. 66'793.61 ce qui permettra une rétrocession aux communes, au prorata des habitants. La péréquation intercommunale permet ainsi de maintenir un montant de Frs. 17.50 / habitant pour 2019.

## **7 SERVICES INDUSTRIELS**

### **81 Service des eaux**

- Notre commune étant membre de l'Association Intercommunale des Eaux du Haut Jorat, la Municipalité ne s'occupe plus seule de ce qui est des analyses, gestion de l'eau, entretien des sources, captages, réservoirs et travaux réalisés par le fontainier. En revanche, nous sommes toujours propriétaire et responsable de notre réseau communal.

- Cette année, nous n'avons pas eu de fuites importantes sur le réseau de distribution. Par contre, plusieurs collecteurs d'eau claire ont dû être remplacés ou modifiés. Les A.F et diverses subventions nous ont permis de réaliser ces travaux sans conséquences financières pour notre commune.
- Nous avons procédé à différents curages de nos collecteurs d'eau claire.
- Une opposition au projet d'amenée d'eau à Rossenges retarde cet objet.
- Une étude de réfection de la rue du village, des conduites d'eau claire et potable ainsi que la mise en souterrain des services Romande Energie, solde du réseau swisscom et d'éclairage public a débuté.
- Une taxe d'introduction équivalent à 5 o/oo de la valeur ECA est encaissée pour toute nouvelle construction. En cas de transformation, un complément à la taxe de 3.5 o/oo sur la différence de valeur ECA est encaissée.
- Le prix de l'eau est fixé à Frs. 2.-- par m3 consommé. Un relevé individuel des compteurs est demandé au 31 octobre afin de procéder à la facturation. Une concession de Frs. 20.-- et une location de compteur de Frs. 20.-- sont également facturées à mi-novembre.

## **82 Eclairage public**

- Les travaux de maintenance de notre éclairage public sont assurés par la Romande Energie, selon un contrat établi depuis plusieurs années.
- Les travaux d'un cheminement piétonnier à la Moille Robert le long de la route cantonale traversant ce hameau a été réalisé. L'endroit est éclairé afin d'assurer la sécurité des usagers, ceci à la demande de la DGMR.

## **Conclusion**

L'engagement de la Municipalité tout au long de l'année est important.

Il convient de relever l'assiduité et la disponibilité des membres de la Municipalité, qui, au rythme des séances bimensuelles, ainsi que des séances extraordinaires, des représentations diverses au sein des organisations intercommunales, des rendez-vous de chantiers, assurent le bon fonctionnement de notre commune.

La Municipalité remercie les membres du Conseil Général, les Présidents, Messieurs Georges Bulloz et Jean-Luc Danalet, les membres des commissions, ainsi que le bureau du conseil. Les rapports de confiance, une vision constructive et réaliste permettent d'aller de l'avant dans les projets. Merci également à toutes les personnes qui expriment leur intérêt pour les affaires communales en participant régulièrement aux séances du Conseil Général.

La conduite au quotidien de tous les projets et le suivi efficace de nos services communaux sont également à attribuer aux personnes mandatées par la Municipalité qui remercie particulièrement chaque membre pour la disponibilité et les compétences mise au profit de la collectivité.

En conclusion, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, nous vous demandons d'accepter le présent rapport tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année écoulée.

**Au nom de la Municipalité**

Sylvain Crausaz  
Syndic

Laetitia Déglon  
Secrétaire Municipale